

BILAN DE COMPÉTENCES

Démarche générale

Nous proposons de confronter le profil de la personne à la faisabilité du projet.

Le profil du bénéficiaire sera étudié à travers ses **compétences** (savoir-faire, connaissances, aptitudes physiques et intellectuelles, éléments de personnalité), ses **motivations** et **contraintes**.

Nous estimerons la faisabilité du projet par l'étude du marché de l'emploi et l'accessibilité du métier.

MÉTHODOLOGIE

Analyse du profil du bénéficiaire :

Après analyse de la demande, nous ferons émerger les **savoir-faire** par l'analyse de l'expérience professionnelle et extra-professionnelle. Nous disposons, pour cela, d'outils écrits favorisant le repérage des activités exercées. Les données sont exploitées en entretien.

La même démarche est utilisée pour le repérage des **connaissances** en mettant l'accent sur le parcours de formation et les diplômes.

Des tests d'**aptitudes** adaptés aux publics permettent d'estimer le potentiel disponible et l'aisance de chaque bénéficiaire dans la manipulation de divers contenus (contenus verbaux, numériques, techniques, abstraits). Ils sont utilisés en tant que pronostic à la réussite d'un parcours de formation ou dans l'adaptation à un type d'activité. Une analyse des tests est effectuée en entretien. Les aptitudes physiques seront abordées en entretien. (Tests couramment utilisés : NV7, NV5, DAT).

L'analyse de l'adéquation entre l'orientation choisie et le profil du bénéficiaire en terme de **personnalité** se fera en entretien et peut nécessiter l'appui d'un questionnaire de personnalité. (Test couramment utilisé : inventaire de tempérament de Guilford-Zimmerman).

Nous disposons de tests d'**intérêts** et **valeurs** permettant d'identifier les principaux pôles d'attraction afin de faire émerger des projets, mais aussi de vérifier le bien-fondé d'une orientation. L'entretien d'exploitation aidera à approfondir les données recueillies. (Tests couramment utilisés : IRMR, questionnaire des valeurs professionnelles). Les **motivations** seront approfondies en entretien.

Des éléments de **contraintes** personnelles peuvent parasiter la réussite d'un parcours. L'entretien doit permettre de repérer, par exemple, les contraintes familiales et la mobilité géographique.

Analyse de la faisabilité du (ou des) projet(s) :

Pour permettre à la personne de se projeter dans le ou les métiers envisagés, il lui faut :

- connaître ce ou ces métiers et les profils recherchés par les employeurs,
- connaître la facilité d'accès à ces métiers en termes de marché de l'emploi et de formation.

Nous pouvons avoir recours à diverses sources d'informations répondant à cette nécessité :

- des fiches métiers ou formations (ROME, ONISEP, AFPA...),
- des annonces (pôle emploi, journaux, sites spécialisés...),
- des sources d'information sur le marché de l'emploi (Observatoire pour l'emploi...).

Des enquêtes auprès de professionnels, de lieux ressources ou de centres de formation permettront au bénéficiaire de mieux s'approprier le bénéfice de ses démarches.

Quelles sont les pièces à fournir pour bénéficier de ce dispositif et débiter un bilan de compétences ?

Le candidat doit retourner au **Secrétariat Bilan de Compétences** de l'IRTESS (2 rue professeur Marion – 21000 DIJON) :

- ✓ le **bulletin d'inscription** « Bilan de Compétences »,
- ✓ une attestation ou notification de **prise en charge financière** pour un montant de **1 600 €** pour 24 heures d'accompagnement,
- ✓ le **questionnaire préalable** au bilan de compétences dûment complété.